

SECURITE : **15 à 0 pour les braqueurs !**

Si la sécurité est la condition de protection contre les défauts, les dommages, les erreurs, les accidents, les dangers à caractère physique, financier, politique, émotionnel et psychologique, il semble bien que depuis le début de l'année 2009, nos responsables du Grand Public semblent avoir complètement oubliés leurs obligations sur ce sujet en tant qu'employeur, comme la loi les y oblige.

■ 15 braquages en 4 mois, avec un mort côté malfrat, plusieurs agents profondément choqués et des responsables qui nous assurent que jusqu'ici tout va bien, ils maîtrisent, tous les agents peuvent apprécier chaque jour qu'ils passent au guichet, le véritable sens du mot sécurité !!!

■ Ce sont les Bouches du Rhône qui détiennent le triste record d'être, avec l'Ile de France, les départements où l'on dénombre le plus de braquages. Nous savons bien que le risque zéro n'existe pas mais des instances comme le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) ont pour obligation de se tenir et d'apporter des solutions. Encore faut-il que la Direction accepte qu'il se tienne quand les syndicats le demandent après chaque braquage. **Devant le "silence assourdissant" de nos responsables SUD a interpellé le préfet pour la tenue d'un groupe de travail rassemblant direction, syndicats, police et préfecture.**

■ Il a fallu quand même attendre que 3 braquages aient lieu le même jour (nouveau record !!!) pour que la Direction tienne un CHSCT extraordinaire départemental sur la sécurité. Et comme nous demandions qu'un CHSCT se tienne au niveau national pour le département, nos responsables ont transigé et ont délégué le Directeur National de la Sûreté, himself. On se sent tout de suite plus en ...sécurité non ?

Cet après midi se tiendra donc ce CHSCT et SUD portera les revendications du personnel :

- ☞ **Mise en place de normes nationales de sûreté identiques pour chaque bureau.**
- ☞ **Arrêt des restructurations et de la productivité qui vident les bureaux de leur personnel en les rendant attractifs pour les braqueurs.**
- ☞ **Arrêt du dogmatisme contre les vitres anti-franchissement.**
- ☞ **Réinstallation des vitres dans les bureaux ZUS comme cela a été le cas à Marseille Vieux Port ou dans l'Essonne.**
- ☞ **Ouverture et fermeture des bureaux systématiquement à deux agents minimum et acté dans chaque RI.**
- ☞ **Bureaux agents seuls : SUD est toujours opposé à la mise en place de ces bureaux et demande 2 agents minimum par bureau**
- ☞ **Présence de vigiles devant les bureaux ZUS.**
- ☞ **Patrouilles de police régulières aux heures de prise et de fin de service.**
- ☞ **Vidéosurveillance et cameras systématiques.**
- ☞ **Formation spécifique pour les DET et les personnels d'exécution pour acquérir les bons réflexes en cas de braquages ou en cas d'incivilités aux guichets**
- ☞ **Prime de risques pour les agents**
- ☞ **Arrêt du travail le samedi après midi pour les conseillers financiers.**
- ☞ **ETC fréquents avec un rappel des consignes de sûreté.**
- ☞ **Bureaux sans vitres : exercice de la procédure de secours des caisses sécurisées comme les exercices incendies.**

Si ces mesures ainsi que le groupe de travail ne sont pas mis en place dans les semaines qui viennent, nous considérerons que la sécurité des agents n'est pas garantie, que les agents sont potentiellement en danger grave et imminent. Sud prendra ses responsabilités et proposera aux agents un droit de retrait départemental.